

## de l'association et du groupe des élus d'opposition



### Echangeur caché à la Croix d'Or : 20 000 voitures en plus au cœur de Bouc Bel Air

Parmi les différentes orientations d'aménagement programmé (OAP) du Plan local d'urbanisme intercommunal approuvé par la Métropole le 5 décembre l'OAP N°1, *San Baquis Est*, recèle un projet d'échangeur entre l'autoroute A51 et la route de Calas au niveau de la Croix d'Or. Ainsi peut-on lire au détour du document de 68 pages l'objectif annoncé de « permettre la réalisation à terme d'un demi-échangeur sur l'A51 afin de fluidifier les flux sur la RD8n et de soulager l'échangeur des Trois Pigeons »..



Autant dire qu'à Cabriès le projet fait peur. Après le dépôt d'un recours gracieux resté lettre morte, l'avocat Mehdi Medjati, élu d'opposition dans le village a décidé de saisir le tribunal administratif.



Tour d'horizon de ce projet avec Mehdi Medjati

#### Pourquoi ce projet est passé inaperçu pour les populations de Cabriès et de Bouc Bel Air ?

J'ai été alerté par des résidents de l'avenue Matteoda et là, je tombe de ma chaise. J'avais vu une voie de délestage mais pas la **sortie de l'autoroute sur la route de Calas**. La bretelle débouche sur un petit chemin en terre, le chemin des Vaneu, qui relie Trébillane à Lagremouse promis à un élargissement dans le PLUi de Cabriès.

Alors qu'on se bat depuis trente ans pour obtenir une déviation par l'Arbois, du hameau de Calas, traversé quotidiennement par 18 000 véhicules, on se retrouve avec **une déviation « par » Calas**. Elle drainerait **20 000 véhicules sur les deux communes** avec les nuisances qu'on imagine : circulation, bruit et pollution atmosphérique. Les automobilistes, pour aller vers l'Arbois et Vitrolles, auront la possibilité d'aller vers Calas ou vers Bouc.

#### Quel est l'intérêt de cette nouvelle sortie ?

Qu'il s'agisse du Pôle d'activités d'Aix , de la D9 ou du carrefour des Trois Pigeons, **ça ne règle rien**. Pourquoi ce projet ? C'est la question qu'on se pose tous. J'ai montré le projet à un ingénieur territorial. Pour lui cette mesure est stupide et ne fera que créer un problème supplémentaire.

#### Cet échangeur va-t-il impacter aussi fortement Bouc-Bel air ?

En réalité, dans cette affaire, Bouc et Cabriès ont une cause commune. **Cet échangeur va nuire aux deux**. Donc nous sommes dans le même bateau. C'est à dire que le projet a été conçu par des gens qui pensaient que ça allait favoriser Bouc Bel Air. Mais pas du tout. On a donc tous intérêt à faire en sorte que ça n'existe pas. Aussi bien Bouc- Bel air que Cabriès. On est main dans la main. **Le demi-échangeur de Décathlon serait en revanche très, très utile.**

## Quelle est la position de la maire de Cabriès, Amapola Ventron, ancienne première adjointe au maire de Bouc Bel Air ?

Elle a présenté le PLUi au conseil municipal sans aucune observation sur le projet d'échangeur. En tant que vice-présidente de la Métropole, elle ne pouvait pas l'ignorer. Aujourd'hui elle y est hostile. Comme elle a vu qu'on s'était emparé du sujet, elle s'est fendue d'une lettre au commissaire enquêteur, le dernier jour de l'enquête publique, pour dire qu'elle était contre. Et finalement, après avoir énuméré les raisons d'être pour ou contre le projet, **elle m'a dit, ne pas avoir pris part** au vote lors de la présentation du document au conseil métropolitain... Pour moi c'est la jurisprudence Ponce Pilate.

*Le projet de la Croix d'Or à Bouc Bel Air est ancien, mais l'ajout du demi-échangeur est récent. Prévu pour désengorger la D8, de Décathlon au rondpoint des 3 Pigeons, il montre que des projets de communes voisines, comme celui-ci, peuvent nous impacter. C'est pourquoi je l'ai fermement contesté par écrit en avril dernier à la commission d'enquête. » (Amapola Ventron Vivre Cabriès Calas, N°14, 1er trimestre 2025, p.13)*

## Où en est la procédure ?

On a fait **un recours gracieux** avant de saisir le tribunal. On a écrit à Martine Vassal. Elle ne nous a pas répondu. Cela signifie qu'elle nous a imposé une décision implicite de rejet par le silence gardé pendant plus de deux mois. On avait donc jusqu'au 29 mai pour saisir le tribunal administratif, ce que nous avons fait.

Notre requête se fonde sur l'idée que le PLUi doit être compatible avec tous les principes des schémas sur la mobilité, l'habitat et le Schéma de cohérence territorial (SCoT). Or dans ces principes, il est précisé qu'un projet ne peut pas créer de saturation automobile excessive. Là on est en plein dedans... Et pour le constater nous **ferons venir un huissier**. Ensuite, **nous allons faire circuler une pétition** car pour les résidents cela va entraîner une dégradation de leurs conditions de vie terrible.

## Que dit l'Etat ?

L'Etat a été curieusement silencieux dans le cadre de l'enquête publique sur cette sortie. Je ne sais même pas s'il l'a repérée. Le préfet avait la possibilité de saisir le tribunal administratif par un déféré préfectoral beaucoup plus puissant que n'importe quel recours de citoyens. Il ne l'a toujours pas exercé jusqu'à présent. Sur le financement, il n'y a aucun chiffrage mais c'est beaucoup d'argent. Pour le phasage, le projet est prévu à moyen terme, c'est à dire cinq ans. Ce n'est qu'indicatif. Entre les oppositions et les recours cela devrait être beaucoup plus long.

**Une pétition sera bientôt mise en ligne.**

**N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations**



## FINANCES EN PERIL

Les deux premières séances (2025) du conseil municipal nous ont révélé la **fragilité des finances de la ville** prises en étau entre la hausse des dépenses de fonctionnement (+6%), alors que l'inflation régresse, et la baisse des recettes. Chacun d'entre nous sait bien que si le prix de son loyer augmente et que ses revenus diminuent, il ne pourra plus le payer.

C'est ce qui se passe à Bouc Bel Air. On parle dans ce cas d'un « **effet ciseau** ». La situation inquiète même la municipalité. Ainsi peut-on lire p.23 du rapport d'orientation budgétaire : « L'effet de ciseau qui se dessine dans les prévisions est préoccupant : les dépenses de fonctionnement progresseraient plus rapidement que les recettes mettant en péril la capacité d'autofinancement de la ville. A mesure que les marges d'épargne de gestion se réduisent, elles deviennent insuffisantes pour maintenir un niveau d'investissement pérenne. » CQFD.

Avec la revalorisation des bases **les impôts vont augmenter de 500 000 €** ; avec un doublement de l'emprunt et **une petite dette qui monte, qui monte...**, l'avenir des projets à Bouc Bel Air est compromis. En lâchant la barre, le maire lègue à ses successeurs **un budget de démission et abandonne le navire au milieu de la tempête**. Bon vent monsieur le maire.

Pour adhérer à notre association ou faire un don : <https://www.helloasso.com/associations/pour-que-vive-bouc-bel-air>

Pour nous contacter : [pourqueviveboucbelair@gmail.com](mailto:pourqueviveboucbelair@gmail.com)

Pour suivre notre actualité : <https://www.facebook.com/POURQUEVIVEBoucBelAir>

ISSN : 3036-0676